

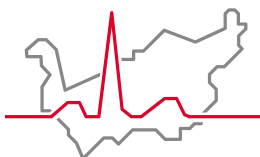
Appartement « Dr Emmanuelle de Wolff & Kiwanis »

POUR LES PARENTS D'ENFANTS HOSPITALISÉS À SION



Ce guide vous permettra d'avoir toutes les informations utiles lors de votre séjour dans l'appartement pour les parents d'enfants hospitalisés « Dr Emmanuelle de Wolff & Kiwanis »

Service de pédiatrie
Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR)



Hôpital du Valais
Spital Wallis

www.hopitalvs.ch | www.spitalvs.ch

Impressum

Éditeur : Hôpital du Valais, Direction générale, Sion

Auteur : Service de pédiatrie, Pôle Enfant, CHVR

Photos : Hôpital du Valais, Fotolia

Réf. : 638 508 – 03/2020

© Tous droits réservés. Aucun texte de ce document ne peut être reproduit sans l'autorisation du Service de la communication de l'Hôpital du Valais.

SOMMAIRE

Bienvenue	4
Introduction	5
Présentation du concept.....	5
Déroulement de votre séjour	6
Admission.....	6
Fin d'occupation de l'appartement	6
L'appartement « Dr Emmanuelle de Wolff & Kiwanis »	7
Localisation	7
Parking et déplacements.....	7
L'appartement	8
Plan de l'appartement	9
Règlement et consignes	10
Droit d'accès.....	10
Entretien et nettoyage	10
Gestion des déchets.....	10
Dégâts matériels	10
Interdiction de fumer.....	10
Location de la chambre, parking et facturation	11
Responsabilité en cas de vol	10
Contacts	12

BIENVENUE

Chers parents,

Votre enfant est hospitalisé à l'Hôpital de Sion. Le personnel soignant du Service de pédiatrie, Pôle Enfant met tout en œuvre pour qu'il se rétablisse au plus vite.

Durant son séjour hospitalier, votre présence à ses côtés est très importante. Grâce au soutien de la Fondation Doctoresse Emmanuelle de Wolff, du Kiwanis Club Sion Valais ainsi que de la Fondation Kiwanis International, l'Hôpital du Valais dispose d'un lieu d'accueil parental qui se situe à seulement 7 minutes à pied de l'Hôpital de Sion.

Pour toute question ou information complémentaire liée à l'hospitalisation de votre enfant ou à l'appartement, veuillez vous référer à la page de contacts qui se trouve au verso de cette brochure.

Nous souhaitons que votre séjour soit le plus agréable possible et formulons nos meilleurs vœux de rétablissement pour votre enfant.



Dr Juan Llor
Médecin-chef, Service de pédiatrie
Coordinateur du Pôle Enfant



Catherine Lietta
Infirmière-chef, Service de pédiatrie
Coordinatrice du Pôle Enfant

Avec nos plus vifs remerciements pour le soutien à :



FONDATION
DR EMMANUELLE DE WOLFF



Kiwanis

INTRODUCTION

Présentation du concept

L'appartement « Dr Emmanuelle de Wolff & Kiwanis » est un lieu d'hébergement temporaire à prix modique accueillant des parents provenant d'une région éloignée et dont l'enfant est hospitalisé à l'hôpital de Sion.

Il offre aux parents un endroit confortable, à seulement 7 minutes à pied de l'hôpital de Sion, où ils peuvent dormir, préparer leur repas et surtout rester à proximité de leur enfant afin de lui rendre visite. C'est également un lieu de partage et de solidarité avec les autres parents séjournant dans l'appartement. Chaque chambre dispose d'une salle de bain privée. Le séjour et la cuisine sont partagés avec les autres résidents.

Notre objectif est de pouvoir offrir aux enfants malades la possibilité d'avoir leurs parents, frères et sœurs à leurs côtés durant la période de traitement et/ou d'hospitalisation car nous sommes convaincus que les traitements médicaux sont plus efficaces lorsque l'enfant est entouré de sa famille.



DÉROULEMENT DE VOTRE SÉJOUR

Admission

Les parents qui résident dans l'appartement sont admis exclusivement sur recommandation du Service de pédiatrie de l'hôpital de Sion. La durée du séjour est définie en fonction de la durée de l'hospitalisation de l'enfant.

Le Service de pédiatrie vous remettra une enveloppe contenant :

- le formulaire « Identité – Appartement pour les parents d'enfants hospitalisés » ;
- le guide de l'appartement « Dr Emmanuelle de Wolff & Kiwanis » ;
- les pastilles électroniques d'accès à l'appartement ;
- le badge pour le parking de l'hôpital de Sion (si souhaité) ;
- Le plan d'accès détaillé.

Il vous sera demandé de signer un document attestant de la réception de cette enveloppe.

Fin d'occupation de l'appartement

Votre occupation de l'appartement prend fin le jour de sortie de votre enfant de l'hôpital. Nous vous prions de **remettre la pastille électronique et le badge à la réception principale de l'hôpital de Sion.**

Vous trouvez au verso de ce document les différents numéros de téléphone si vous avez une question ou un problème durant votre séjour.

L'APPARTEMENT « DR EMMANUELLE DE WOLFF & KIWANIS »

Localisation

Immeuble « Athéna », **Route de Préjeux 50, 1950 Sion**

Appartement « Dr Emmanuelle de Wolff & Kiwanis », au **2^{ème} étage**

L'appartement se situe à seulement **7 minutes à pied de l'Hôpital de Sion**.

Parking et déplacements

L'appartement ne dispose pas de place de parc pour votre véhicule privé. Des zones bleues sont à disposition aux alentours.

À l'hôpital de Sion, le parking est payant. Lors de votre admission, vous recevez, si vous le souhaitez, un badge d'accès au parking de l'Hôpital de Sion. Ainsi vous bénéficiez d'un prix préférentiel de stationnement de CHF 2.50 par jour durant votre séjour (cf. page 11 – Location de la chambre avec stationnement à l'hôpital de Sion).



L'appartement

3 chambres privatives

Les 3 chambres sont privatives et disposent chacune d'une salle de bains. Elles sont munies de linges de lit et de toilette, renouvelés tous les 7 jours.

- **Chambre n° 1** : 2 pièces (max. 2 adultes, 1 enfant et un bébé)
- **Chambre n° 2** : max. 2 adultes
- **Chambre n° 3** : max. 2 adultes

Pour éviter les vols, les chambres doivent être fermées à clé lorsque vous quittez l'appartement (même clé pour l'entrée principale, l'entrée de l'appartement et votre chambre).

Afin de garantir un climat harmonieux, nous vous prions de veiller à ne pas faire de bruit, à garder les lieux propres et ranger vos affaires personnelles uniquement dans votre chambre.

Zones communes

Les zones communes telles que la cuisine, le salon, la salle à manger ainsi qu'une terrasse spacieuse sont à partager avec les deux autres familles.

Salon

Avec télévision.

Cuisine et salle à manger équipées

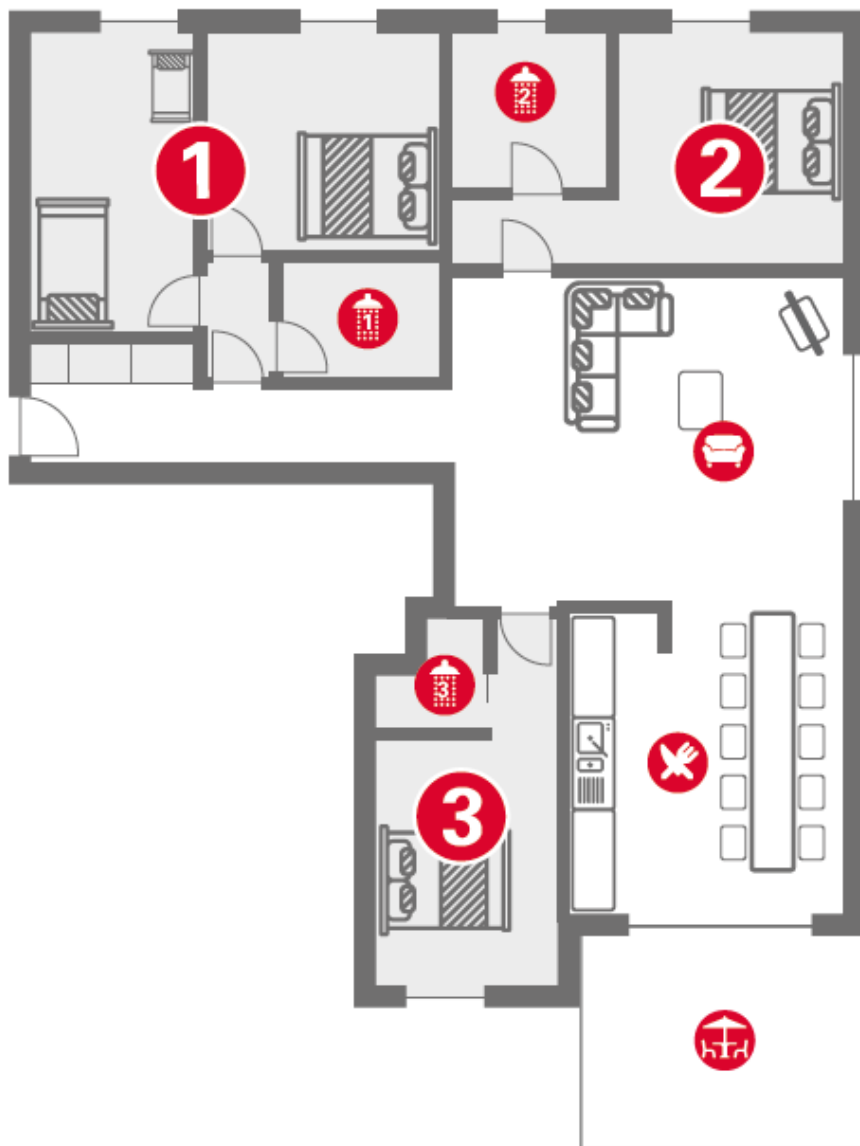
- Vous gérez votre propre nourriture.
Si vous l'entreposez dans le réfrigérateur, veuillez la regrouper afin que les autres parents aient aussi de la place.
- Veuillez nettoyer la vaisselle après chaque utilisation (lave-vaisselle à disposition).
- Un lave-linge et un sèche-linge sont à votre disposition.

Terrasse

- Veuillez fermer la porte coulissante.
- Veuillez ne pas vous pencher sur la balustrade.
- Les enfants sont sous votre propre responsabilité.

L'appartement dispose d'un accès WiFi gratuit.

Plan de l'appartement



RÈGLEMENT ET CONSIGNES

Droit d'accès

Seuls les parents admis sur recommandation du Service de pédiatrie sont autorisés à accéder à l'appartement.

Les visites et/ou personnes externes ne sont pas admises.

Les animaux domestiques (chiens, chats, etc.) ne sont pas autorisés.

Entretien et nettoyage

L'entretien de la chambre, de la cuisine ainsi que l'évacuation des déchets ménagers incombent au locataire durant le séjour.

Lors du départ, le logement doit être restitué dans un état conforme à l'état qu'il présentait lors de l'arrivée.

Une machine à laver le linge et un sèche-linge sont à disposition dans l'appartement. Les installations doivent être utilisées correctement et nettoyées après chaque usage.

Les zones communes sont entretenues une fois par semaine par le Service d'intendance de l'hôpital de Sion.

Gestion des déchets

Des containers se trouvent à l'extérieur.

Dégâts matériels

Les éventuels dégâts à l'intérieur de l'appartement sont à annoncer immédiatement par téléphone au Service technique de l'hôpital de Sion (+41 (0)27 603 87 30). Les détériorations seront facturées au locataire au prix coûtant.

Interdiction de fumer

Il est strictement interdit de fumer dans les chambres et les zones communes.

Responsabilité en cas de vol

L'Hôpital du Valais décline toute responsabilité en cas de vol.

Location de la chambre sans stationnement

Le coût d'hébergement est de CHF 33.- par nuit et par famille.

Location de la chambre avec stationnement à l'hôpital de Sion

Le coût d'hébergement est de CHF 35.50 par nuit et par famille.

Le locataire reçoit un badge pour stationner son véhicule au parking de l'hôpital de Sion.

Facturation

Une facture est envoyée à domicile.

CONTACTS

Pour toute question liée à l'hospitalisation de votre enfant :

Service de pédiatrie de l'hôpital de Sion

+41 (0)27 603 41 65

Pour toute question liée à l'appartement :

Gestion administrative de l'hôpital de Sion (horaires de bureau)

+41 (0)27 603 97 97

Intendance de l'hôpital de Sion

+41 (0)27 603 41 21

Service technique de l'hôpital de Sion

+41 (0)27 603 87 30

Conciergerie de l'immeuble « Athéna »

+41 (0)79 961 02 16